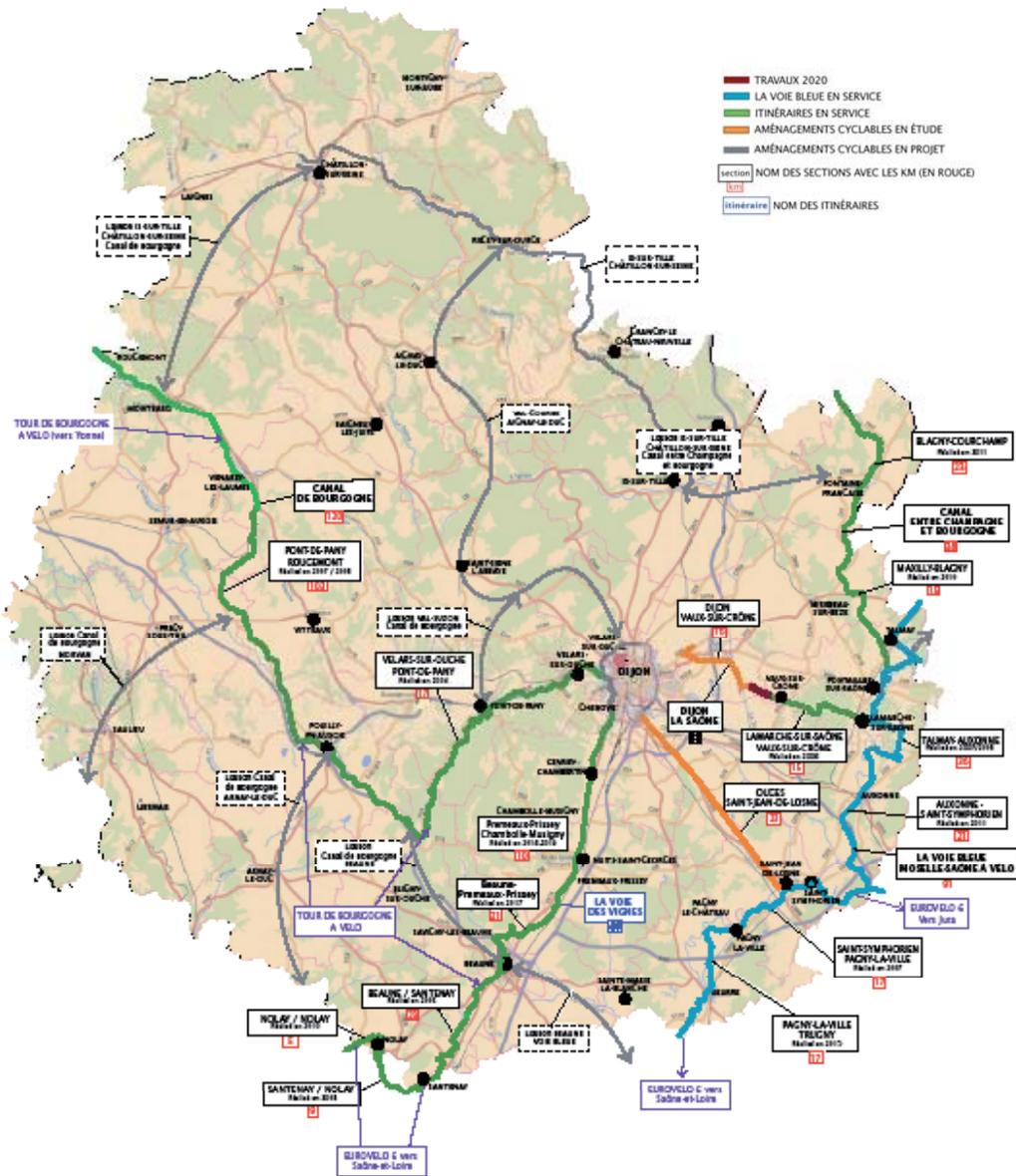


Schéma cyclable de la Côte-d'Or

Selon délibération d'octobre 2017



© CD21/Direction Communication/MAPS/DSEI/Photos-DSEI/DSTT : IG-09-20

cotedor.fr



Côte-d'Or

Schéma Cyclable Départemental



Voie des Vignes : véloroute Beaune - Dijon : 1,8 M€

Le Département de la Côte-d'Or aménage la véloroute Beaune - Dijon, prolongeant l'itinéraire Nolay - Santenay - Beaune. Cet axe majeur est inscrit au Schéma Cyclable Départemental validé en octobre 2017 et constitue une formidable opportunité de découverte des Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est également référencé aux Schémas National et Régional des Véloroutes et Voies Vertes.

La première section de la véloroute a débuté de Beaune jusqu'à Premeaux-Prissey et traverse huit communes. Les travaux d'aménagement de la deuxième section sont terminés sur le territoire des communes de Premeaux-Prissey à Chambolle-Musigny. C'est en 2020 que le Département a aménagé la dernière section démarrant de Chambolle-Musigny en direction de Dijon.

Le public peut désormais emprunter cette véloroute par chemins ruraux, voies communales et routes départementales. Elle est destinée aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, dans le cadre des activités liées au tourisme et aux loisirs, ainsi qu'aux déplacements des populations locales et des viticulteurs.

Ce projet est financé par le Département qui reste aux côtés des communes dans la poursuite de l'aménagement des territoires, avec la participation de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat et de l'Europe.



François Sauvadet, Ancien Ministre, Président du Département de la Côte-d'Or
 Hubert Pouillot, Président de la Commission Infrastructures, Transports et Numérique
 et les Conseillers Départementaux

Véloroute Beaune - Dijon : 1,8 M€ de travaux

La réalisation de la véloroute Beaune - Dijon permettra de boucler sur sa partie Côte-d'Orienne le Tour de Bourgogne à vélo.

1^{re} phase - Section de 21 km
Beaune / Prémieux-Prissey :
600 000 €

Mise en service en été 2017

Le tracé emprunte des chemins ruraux, des voies communales et des routes départementales sur les communes de : Beaune, Savigny-lès-Beaune, Pernand-Vergelesses, Aloxe-Corton, Ladoix-Serrigny, Corgoloin, Comblanchien et Prémieux-Prissey.

Description des travaux

- Mise en œuvre d'un enrobé voire création d'une structure complète de voie
- Accotements en enduits
- Tranchée drainante si besoin

Les travaux de la 1^{re} phase ont été réalisés par le groupement d'entreprises EUROVIA - HUBERT ROUGEOT.

2^e phase - Section de 10 km
Prémieux-Prissey/
Chambolle-Musigny : 730 000 €

Mise en service en été 2019

Le tracé emprunte des chemins ruraux, des voies communales et des routes départementales sur les communes de : Prémieux-Prissey, Nuits-Saint-Georges, Flagey-Echézeaux et Chambolle-Musigny.

Description des travaux

- Réalisation de la chaussée
- Implantation de puits perdus et de tranchées drainantes

Les travaux de la 2^e phase ont été réalisés par le groupement d'entreprises EUROVIA-HUBERT ROUGEOT (sous-traitant NOIROT TP).

3^e phase - Section de 14 km
Chambolle-Musigny/ Marsannay-
la-Côte : 500 000 €

Mise en service en été 2020

Dans la poursuite de la deuxième section et pour finaliser le tracé, la véloroute prend fin à la Maison de Marsannay-la-Côte. Elle emprunte principalement des chemins ruraux, des voies communales et des routes départementales ponctuellement sur les communes de : Chambolle-Musigny, Morey-Saint-Denis, Gevrey-Chambertin, Brochon, Fixin, Couchey et Marsannay-la-Côte.

Les travaux de la 3^e phase ont été réalisés par le groupement d'entreprises EUROVIA - HUBERT ROUGEOT - NOIROT TP.

Travaux réalisés de novembre 2019 à l'été 2020.

Nouveauté

Entre Couchey et Fixin, aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée

repère

346 km de véloroutes et voies vertes aménagées par le Conseil Départemental

200 000 passages de cyclistes sur les Véloroutes et Voies Vertes en Côte-d'Or

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre assurées par le Département de la Côte-d'Or.



Attrait touristique

Vecteur de développement touristique et économique, la véloroute attire différents publics de cyclistes pour une pratique vélo loisirs et déplacements domicile - travail - école.

Un moyen de découverte du patrimoine urbain et rural, naturel et architectural utilisant des modes de déplacements respectueux de l'environnement.